

# PEUPLE ET CULTURE

*Mouvement Pédagogique agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale  
Affilié à la Ligue Française de l'Enseignement*

MENSUEL

Année 1955

*Bulletin des Adhérents*

## SOMMAIRE

Rapport sur le stage franco-italien d'Éducation  
Populaire J. ROVAN

Proposition de loi tendant à instituer des congés  
d'éducation populaire

Fernand LEGER P. THIBAUD

Région : Corrèze R. EYMARD

Les jeux Olympiques de Melbourne

Comité Directeur de PEC

Fiche de lecture : « Remorques » Roger VERCEL

**PEC**

14, RUE  
M. LE PRINCE  
PARIS-VI<sup>e</sup>

**30**



**Collection « PEUPLE & CULTURE »  
aux « ÉDITIONS du SEUIL »**

|                                                                  | frcs       |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| Regards neufs sur <b>le Tourisme</b> .....                       | <b>330</b> |
| Regards neufs sur <b>la Lecture</b> ..... (En réimpression)      |            |
| Regards neufs sur <b>le Sport</b> ..... (En réimpression)        |            |
| Regards neufs sur <b>la Photographie</b> .....                   | <b>330</b> |
| Regards neufs sur <b>les Jeux Olympiques</b> .....               | <b>390</b> |
| Regards sur <b>le Mouvement Ouvrier</b> .....                    | <b>390</b> |
| Regards neufs sur <b>Paris</b> .....                             | <b>450</b> |
| Regards neufs sur <b>le Cinéma</b> .....                         | <b>750</b> |
| Regards neufs sur <b>la Chanson</b> .....                        | <b>600</b> |
| Regards sur <b>les Métiers du Bâtiment</b> .....                 | <b>480</b> |
| Récit de <b>la XV<sup>e</sup> Olympiade</b> (hors collection) .. | <b>390</b> |

**RAPPORT SUR LE STAGE FRANCO-ITALIEN  
D'ÉDUCATION POPULAIRE**

Sermoneta du 2 au 9 septembre 1955

Une rencontre entre éducateurs français et italiens de l'éducation populaire s'est tenue du 2 au 9 septembre 1955 au château de Sermoneta, province de Latina, à environ 90 kilomètres au sud de Rome.

La rencontre, une des premières sinon la première initiative de ce genre, avait pour but une prise de contact et une première information mutuelle sur l'orientation, les méthodes et les problèmes de l'éducation populaire dans les deux pays. Depuis la fin de la guerre, de nombreuses occasions ont été offertes à des éducateurs populaires français et italiens de visiter d'autres pays et de faire la connaissance de leurs collègues étrangers. Entre la France et l'Italie cependant, de tels contacts avaient été jusqu'à ce jour des plus rares. La rencontre de Sermoneta était voulue pour rompre cette glace, elle n'aura pleinement atteint son but que si elle ne reste pas un fait isolé.

**Organisation**

Du côté français, l'initiative était partie de « Peuple et Culture », dont certains dirigeants s'étaient trouvés en contact, à l'occasion d'un stage organisé par l'Institut de l'U.N.E.S.C.O. de Hambourg, avec des responsables d'un mouvement italien d'inspiration similaire, l'« Umanitaria » de Milan. Notre secrétaire général avait aussi, au mois d'avril, présenté un rapport introductif sur les principes et les méthodes de l'éducation populaire au congrès des associations italiennes à Bari.

Du côté italien, l'organisation fut prise en charge par l'« Umanitaria », ressuscitée de ses cendres après la chute du fascisme et qui fournit le représentant italien au Comité des Experts de l'Éducation des adultes de l'U.N.E.S.C.O., en la personne de son directeur, le docteur Riccardo Bauer.



Comme il n'existe pas de centres officiels d'éducation populaire que l'Etat italien aurait pu mettre à la disposition de la rencontre, le stage fut logé au château de Sermoneta, haut lieu juché sur les premiers contreforts de l'Appenin, au-dessus des anciens Marais pontins, propriété des princes Gaétani et par eux mis à la disposition d'un autre groupement italien, le « Movimento per la Collaborazione Civica ».

Pour le financement du stage, outre les ressources personnelles des participants et une contribution des associations organisatrices, le Ministère français des Affaires Etrangères avait bien voulu accorder à « Peuple et Culture » une subvention de 50.000 francs; de son côté, la Direction générale de la Culture populaire au Ministère italien de l'Instruction Publique, fit bénéficier l'association « Umanitaria » d'une aide de 150.000 lire.

#### Participants

Avec quelques fluctuations, surtout du côté italien, le stage réunit environ 17 éducateurs français et 14 collègues transalpins.

Du côté français, tous les participants étaient membres, dirigeants et responsables de l'association « Peuple et Culture ». Toutefois, pour rompre avec la dangereuse tradition, trop fréquente dans les mouvements de jeunesse et de culture populaire, qui consiste à ne déléguer pour les voyages d'études à l'étranger que des responsables de niveau « national » déjà formés aux rencontres internationales et connaissant les langues étrangères, « Peuple et Culture » avait composé sa délégation en désignant une majorité de dirigeants provinciaux et locaux. Au delà du but immédiat : introduction à une meilleure connaissance de l'Italie et de la culture populaire italienne, le stage remplissait donc pour ces dirigeants, dont plusieurs n'étaient jamais allés à l'étranger un but évident de formation personnelle.

Du côté italien, au contraire, la délégation avait été choisie, en partie sur notre demande, parmi les dirigeants de plusieurs grandes associations, toutes appartenant cependant au secteur privé et non confessionnel de l'éducation populaire. En dehors de l'« Umanitaria », association d'éducation et de promotion ouvrière qui travaille surtout en Italie du Nord, étaient ainsi représentés :

— le « Movimento per la Collaborazione Civica », dont le siège est à Rome et qui se propose la formation d'animateurs pouvant diriger et susciter des activités sociales et culturelles

pour adolescents, type Maisons de jeunes, avec une forte accentuation de l'aspect musical, rythmique et théâtral de leur formation;

— l'« Unione Nazionale contro l'analfabetismo » ;

— la section italienne des « C.E.M.E.A. », en contact étroit avec la branche française;

— l'« Unnra-Casas » organisme para-gouvernemental pour la reconstruction et la réanimation des villages détruits pendant la guerre et qui possède aujourd'hui un réseau d'environ trois cents « centres sociaux », autre forme de foyers ruraux;

— la section des activités culturelles de la grande entreprise communautaire « Olivetti », Ivree, Turin, Rome, Naples;

— l'Université populaire de Florence;

— la branche italienne du mouvement « Fraternité mondiale »;

— l'école d'assistants sociaux de Rome (C.E.P.A.S.) entretenue par l'Unnra-Casas pour la formation de ses animateurs;

— l'Union italienne pour la Culture populaire, groupant l'ensemble de ces organisateurs.

Le ministère de l'Instruction publique italienne délégua à deux reprises l'Inspectrice Générale Casara, en outre le stage reçut la visite du président de la Commission nationale italienne pour l'U.N.E.S.C.O., l'ambassadeur Reale. Sur invitation de « Peuple et Culture », M. Paul Lengrand, de la section de l'éducation des adultes de l'U.N.E.S.C.O., grand spécialiste de questions culturelles italiennes et membre fondateur de notre association, participa pleinement aux travaux du stage.

La composition des deux délégations permit aux Français de se former une idée assez large des divers aspects de la culture populaire en Italie, les Italiens de leur côté purent approfondir la connaissance des méthodes de travail d'un mouvement français qu'on peut sans présomption classer parmi les plus actifs. L'année prochaine, une occasion sera offerte aux collègues italiens d'effectuer un large tour d'horizon à travers les principales organisations et associations de toute tendance et milieu qui, en France, se préoccupent d'éducation populaire. Déjà, au cours des discussions de Sermoneta, la délégation française n'a pas manqué d'attirer l'attention des amis italiens sur l'ampleur du travail accompli en France par ces groupements.



## Programme

D'après une entente générale établie précédemment entre les dirigeants italiens et français, le stage débuta par une « auto-présentation » des participants qui s'avéra non seulement utile mais extrêmement féconde. Nous eûmes ainsi la révélation d'une délégation italienne homogène, malgré la différence des engagements professionnels et spirituels, homogène avant tout par le choix qu'avaient fait à peu près tous les participants italiens lors de la lutte antifasciste. Cette option permit d'emblée la naissance d'une certaine fraternité, d'un esprit de communauté qui régna pendant tout le stage.

Il avait paru nécessaire de donner en second lieu aux participants des deux groupes une idée générale de l'arrière-plan historique, politique et social qui a commandé et commande encore dans nos pays le développement de la culture populaire. Le stage ayant commencé le vendredi 2 après déjeuner, ces deux premières parties du programme nous occupèrent jusqu'à dimanche matin.

Ensuite, et à la demande de la délégation italienne, une journée entière fut consacrée à une discussion générale sur les buts, les principes et les méthodes de l'éducation populaire.

A partir de lundi, Français et Italiens présentèrent alternativement des techniques et des institutions dont l'emploi ou le fonctionnement ont donné dans un des deux pays, ou dans les deux, des résultats positifs. Furent ainsi passés en revue successivement :

Du côté français : le tourisme, le cinéma, la lecture, la télévision, l'entraînement mental, les arts plastiques, le cycle culturel, etc.

Du côté italien : les centres sociaux, les cours d'éducation populaire, les cercles de discussion, les cours de désanalphabétisation, etc.

Chaque exposé était suivi de discussions, souvent très vives et prolongées, les discussions les plus animées ont eu lieu après la présentation du problème des buts de l'éducation populaire, après celle de la méthode des clubs et montages de lecture, après la séance consacrée à l'entraînement mental et à propos des centres sociaux italiens.

En veillée, sous direction alternativement italienne et française, furent montrés des exemples pratiques d'initiation musicale (Movimento per la Collaborazione Civica), de club de lecture

(P.E.C.), de ciné-club (présentation de films du grand documentariste italien Michele Gandin présent au stage), télé-club (J. Rovin), cercle de discussion avec emploi d'affiches spécialement composées (Umanitaria).

Le dernier jour, M. Paul Lengrand, de l'U.N.E.S.C.O., parla du problème de la collaboration entre l'éducation populaire et la sociologie, notamment pour un meilleur contrôle des résultats. Cet exposé fut également suivi d'une discussion très nourrie.

## Résultats

Il serait évidemment trop tôt de vouloir tirer de cette première expérience un système de déductions qui se prétendrait complet. Cependant, une première observation a frappé tous les participants français : l'importance extrême que nos collègues italiens donnent dans le cadre de leur travail aux activités sociales et à l'éducation du sens communautaire. Une partie de leur œuvre est aujourd'hui encore consacrée à des besognes d'assistance que nous n'avons pas l'habitude en France de compter parmi nos terrains d'action. Cette différence s'explique évidemment par les immenses problèmes que l'extrême misère de la grande majorité de la population subit encore dans les provinces du Sud italien, ainsi que par les ravages que le fascisme a causés dans la société italienne. Il n'en est pas moins vrai que ce souci du retentissement social devrait, peut-être, préoccuper davantage que cela n'est le cas actuellement, certains de nos éducateurs, trop enclins à penser que n'importe quelle action éducative finit par retrouver une signification sociale.

Français et Italiens ont vu, au cours de ces journées très denses, que leur contact leur apporte des enrichissements insoupçonnés, accrus encore par la grande facilité des entretiens. Tous les Italiens comprenaient le français et, au bout de trois jours, la plupart des Français n'avaient plus besoin des services de l'interprète. Pour les Français surtout, le stage a ouvert des perspectives très nouvelles, la vision d'une Italie dynamique et misérable, créatrice et déchirée, dont les hommes et les femmes, juste assez différents de nous pour nous intéresser, nous sont en même temps merveilleusement proches.



## Perspectives d'avenir

Un certain nombre de projets ont pu être établis à la suite de ce stage dont la fonction préparatoire était continuellement présente à l'esprit des organisateurs.

Echange de documentation : les organisations présentes ont décidé d'échanger à l'avenir toutes leurs publications.

Participations aux stages nationaux : toutes les organisations se communiqueront mutuellement leur calendrier de stages et réserveront une ou plusieurs places à des participants de l'autre nationalité.

Stage de lecture expressive : avec la section culturelle de l'usine Olivetti il a été convenu que des instructeurs de « Peuple et Culture » viendront diriger à Ivree un stage de formation d'animateurs de lecture expressive et de club de lecture.

Stage de formation d'animateurs de télé-clubs : un stage similaire est prévu avec la même organisation pour un avenir plus lointain.

Participation d'assistants sociaux italiens au stage annuel de l'Ecole nationale des Conseillères du Travail (Institut des Sciences sociales du Travail) organisé par « Peuple et Culture ». Cette participation doit être mise au point pour l'automne 1956.

Visite en France d'une délégation d'éducateurs italiens au mois de mai 1956, avec séjour à Annecy et dans la région parisienne et large tour d'horizon à travers les plus importantes expériences françaises d'éducation populaire.

L'effort de « Peuple et Culture » pour l'établissement de liens plus étroits entre éducateurs italiens et français se rencontre et se recoupe actuellement avec d'autres initiatives publiques et privées. Il semble venir à son heure, car les relations culturelles entre nos deux peuples qu'on a si souvent affecté de traiter en sœurs, sont restées en fait circonscrites aux milieux et moyens traditionnels. Il suffit d'entendre nos collègues italiens parler, et avec quel regret, pour ne pas employer des termes plus forts, de l'accueil qu'ils trouvent auprès de certains de nos représentants culturels en Italie du Nord quand ils viennent leur parler de culture populaire. (A Rome, par contre, on s'est beaucoup félicité de la gentillesse de la réception et de la promptitude avec laquelle leur est accordée toute l'aide pos-

sible, quand elle est possible.) Le voyage de Sermoneta auquel le Ministère des Affaires Etrangères a bien voulu accorder son soutien matériel et moral nous a révélé une fois de plus quel pourrait être le rayonnement spirituel de notre pays s'il acceptait de réviser ou plutôt de compléter ses conceptions traditionnelles en matière de relations culturelles. A une époque où la culture tout entière tend à devenir populaire, à une époque où la notion convenue d'élite doit être révisée et repensée, c'est vraiment entre les nations, entre les peuples et non seulement entre quelques groupes de privilégiés qu'il faut établir et développer les relations culturelles.

Joseph ROVAN

Membre du Bureau national  
Chargé des relations internationales

## PROPOSITION DE LOI

*« Peuple et Culture » milite depuis de longues années pour qu'une aide spéciale soit apportée par l'Etat en faveur des travailleurs qui cherchent à développer leur formation et leur culture d'animateurs d'éducation populaire. L'idée de congés culturels a été lancée par le Comité laïque de la Jeunesse et de l'Education populaire en mars 1955. Aujourd'hui, une proposition est déposée par Pierre-Olivier LAPIÉ. Nous ne pouvons que nous réjouir.*

Voici cette proposition de loi.

### EXPOSE DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Nombreux sont les jeunes qui, au sortir de l'école primaire sont appelés sans transition à travailler à l'usine, au bureau ou aux champs.

Le quart seulement des bons sujets d'origine populaire continuent leurs études. La classe ouvrière et agricole, c'est-à-dire 36 % de la population, ne participe aux concours des grandes écoles ou au peuplement de nos universités que dans la proportion de 2,3 %.



Ceci au moment où la France a plus que jamais besoin de renouveler ses élites, au moment où deux guerres l'ont rendue exsangue, au moment où la technique industrielle rend de plus en plus nécessaire non seulement l'ouvrier spécialisé, mais l'ouvrier responsable; au moment où l'évolution économique et sociale exige de tout homme, de toute femme, une formation générale qui lui permette de prendre part à l'ensemble de la vie de la société.

Pour amener les jeunes gens à cet effort individuel qui doit assurer leur propre promotion, d'autant plus difficile à fournir qu'il doit se développer loin de l'école, à partir des données quotidiennes de la vie, des associations nombreuses, dites de culture ou d'éducation populaire ont été constituées.

Pour permettre à tous ceux qui désirent parfaire leur culture personnelle, questions sociales, problèmes économiques, organisation de loisirs, et, de plus, jouer un rôle dans l'éducation civique, sociale, économique de leurs concitoyens, des stages, des rassemblements, des réunions sont organisés à longueur d'année. Ils ont lieu parfois dans des C.R.E.P.S. (Centres régionaux d'éducation physique et sportive), ou dans des centres éducatifs, mais le plus souvent en dehors de ces établissements qui sont loin d'être suffisants pour satisfaire aux besoins du pays.

Malheureusement, les travailleurs de tous ordres sont exclus de ces stages, soit parce que les administrations ou parce que les employeurs privés leur refusent les congés nécessaires, soit parce que, dans l'industrie privée, si on leur accorde ces congés, ce sont des journées non payées, et il n'appartient pas à tous de faire le sacrifice de plusieurs journées de travail.

Telles sont les raisons pour lesquelles, poursuivant l'œuvre de Léo Lagrange, nous proposons qu'un congé soit accordé automatiquement, dans une limite à déterminer — de huit jours par an — chaque fois qu'un travailleur d'un emploi public ou d'une industrie privée, âgé de 18 à 25 ans, demande une autorisation pour assister à tel ou tel stage, à tel ou tel rassemblement d'études et de culture, organisés par une organisation de culture populaire agréée par le ministère de l'Education nationale.

Ces congés seront rémunérés. Une caisse de compensation nationale, alimentée par le patronat et l'Etat, versera une indemnité de stage et de déplacement et rétablira l'équilibre entre les industries, selon le nombre de jeunes qu'elles emploieront.

## PROPOSITION DE LOI

ARTICLE PREMIER. — Il est institué un congé d'éducation populaire au bénéfice de tous les jeunes travailleurs de 18 à 25 ans.

ART. 2. — Le congé annuel d'éducation populaire est de huit jours. Il ne peut être fractionné.

ART. 3. — Seuls peuvent bénéficier de ce congé les jeunes travailleurs qui prennent l'engagement de participer aux activités d'un stage (d'un camp ou d'une série de cours) prévues et organisées en liaison avec le ministère de l'Education nationale.

ART. 4. — Les stages (camp ou série de cours) ouverts aux bénéficiaires du congé d'éducation populaire sont organisés :

— soit par le ministère de l'Education nationale (Direction de la Jeunesse et des Sports);

— soit par les associations de culture populaire agréées par le ministère de l'Education nationale.

ART. 5. — Le ministre de l'Education nationale arrête tous les ans la liste des associations qui sont habilitées à recevoir les bénéficiaires des congés d'éducation populaire. Ces associations sont soumises au contrôle du ministère de l'Education nationale quant à l'élaboration des programmes d'activités et quant à la gestion des stages (camps, séries de cours, etc.).

ART. 6. — Les bénéficiaires des congés d'éducation populaire ont à leur charge les frais de participation aux stages (camps ou séries de cours) prévus à l'article 4. Une caisse nationale de compensation leur verse l'équivalent du salaire qu'ils auraient gagné s'ils avaient normalement travaillé. Elle rétablit entre les industries employant des jeunes de 18 à 25 ans le déséquilibre concurrentiel causé par ces congés.

Des textes réglementaires fixeront le montant et les modalités de la contribution patronale et de l'Etat au financement de cette caisse.

ART. 7. — La présente loi n'est applicable qu'à la France métropolitaine.



## Perspectives d'avenir

Un certain nombre de projets ont pu être établis à la suite de ce stage dont la fonction préparatoire était continuellement présente à l'esprit des organisateurs.

Echange de documentation : les organisations présentes ont décidé d'échanger à l'avenir toutes leurs publications.

Participations aux stages nationaux : toutes les organisations se communiqueront mutuellement leur calendrier de stages et réserveront une ou plusieurs places à des participants de l'autre nationalité.

Stage de lecture expressive : avec la section culturelle de l'usine Olivetti il a été convenu que des instructeurs de « Peuple et Culture » viendront diriger à Ivree un stage de formation d'animateurs de lecture expressive et de club de lecture.

Stage de formation d'animateurs de télé-clubs : un stage similaire est prévu avec la même organisation pour un avenir plus lointain.

Participation d'assistants sociaux italiens au stage annuel de l'Ecole nationale des Conseillères du Travail (Institut des Sciences sociales du Travail) organisé par « Peuple et Culture ». Cette participation doit être mise au point pour l'automne 1956.

Visite en France d'une délégation d'éducateurs italiens au mois de mai 1956, avec séjour à Annecy et dans la région parisienne et large tour d'horizon à travers les plus importantes expériences françaises d'éducation populaire.

L'effort de « Peuple et Culture » pour l'établissement de liens plus étroits entre éducateurs italiens et français se rencontre et se recoupe actuellement avec d'autres initiatives publiques et privées. Il semble venir à son heure, car les relations culturelles entre nos deux peuples qu'on a si souvent affecté de traiter en sœurs, sont restées en fait circonscrites aux milieux et moyens traditionnels. Il suffit d'entendre nos collègues italiens parler, et avec quel regret, pour ne pas employer des termes plus forts, de l'accueil qu'ils trouvent auprès de certains de nos représentants culturels en Italie du Nord quand ils viennent leur parler de culture populaire. (A Rome, par contre, on s'est beaucoup félicité de la gentillesse de la réception et de la promptitude avec laquelle leur est accordée toute l'aide pos-

sible, quand elle est possible.) Le voyage de Sermoneta auquel le Ministère des Affaires Etrangères a bien voulu accorder son soutien matériel et moral nous a révélé une fois de plus quel pourrait être le rayonnement spirituel de notre pays s'il acceptait de réviser ou plutôt de compléter ses conceptions traditionnelles en matière de relations culturelles. A une époque où la culture tout entière tend à devenir populaire, à une époque où la notion convenue d'élite doit être révisée et repensée, c'est vraiment entre les nations, entre les peuples et non seulement entre quelques groupes de privilégiés qu'il faut établir et développer les relations culturelles.

Joseph ROVAN

Membre du Bureau national  
Chargé des relations internationales

## PROPOSITION DE LOI

*« Peuple et Culture » milite depuis de longues années pour qu'une aide spéciale soit apportée par l'Etat en faveur des travailleurs qui cherchent à développer leur formation et leur culture d'animateurs d'éducation populaire. L'idée de congés culturels a été lancée par le Comité laïque de la Jeunesse et de l'Education populaire en mars 1955. Aujourd'hui, une proposition est déposée par Pierre-Olivier LAPIÉ. Nous ne pouvons que nous réjouir.*

Voici cette proposition de loi.

### EXPOSE DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Nombreux sont les jeunes qui, au sortir de l'école primaire sont appelés sans transition à travailler à l'usine, au bureau ou aux champs.

Le quart seulement des bons sujets d'origine populaire continuent leurs études. La classe ouvrière et agricole, c'est-à-dire 36 % de la population, ne participe aux concours des grandes écoles ou au peuplement de nos universités que dans la proportion de 2,3 %.



Ceci au moment où la France a plus que jamais besoin de renouveler ses élites, au moment où deux guerres l'ont rendue exsangue, au moment où la technique industrielle rend de plus en plus nécessaire non seulement l'ouvrier spécialisé, mais l'ouvrier responsable; au moment où l'évolution économique et sociale exige de tout homme, de toute femme, une formation générale qui lui permette de prendre part à l'ensemble de la vie de la société.

Pour amener les jeunes gens à cet effort individuel qui doit assurer leur propre promotion, d'autant plus difficile à fournir qu'il doit se développer loin de l'école, à partir des données quotidiennes de la vie, des associations nombreuses, dites de culture ou d'éducation populaire ont été constituées.

Pour permettre à tous ceux qui désirent parfaire leur culture personnelle, questions sociales, problèmes économiques, organisation de loisirs, et, de plus, jouer un rôle dans l'éducation civique, sociale, économique de leurs concitoyens, des stages, des rassemblements, des réunions sont organisés à longueur d'année. Ils ont lieu parfois dans des C.R.E.P.S. (Centres régionaux d'éducation physique et sportive), ou dans des centres éducatifs, mais le plus souvent en dehors de ces établissements qui sont loin d'être suffisants pour satisfaire aux besoins du pays.

Malheureusement, les travailleurs de tous ordres sont exclus de ces stages, soit parce que les administrations ou parce que les employeurs privés leur refusent les congés nécessaires, soit parce que, dans l'industrie privée, si on leur accorde ces congés, ce sont des journées non payées, et il n'appartient pas à tous de faire le sacrifice de plusieurs journées de travail.

Telles sont les raisons pour lesquelles, poursuivant l'œuvre de Léo Lagrange, nous proposons qu'un congé soit accordé automatiquement, dans une limite à déterminer — de huit jours par an — chaque fois qu'un travailleur d'un emploi public ou d'une industrie privée, âgé de 18 à 25 ans, demande une autorisation pour assister à tel ou tel stage, à tel ou tel rassemblement d'études et de culture, organisés par une organisation de culture populaire agréée par le ministère de l'Education nationale.

Ces congés seront rémunérés. Une caisse de compensation nationale, alimentée par le patronat et l'Etat, versera une indemnité de stage et de déplacement et rétablira l'équilibre entre les industries, selon le nombre de jeunes qu'elles emploieront.

## PROPOSITION DE LOI

ARTICLE PREMIER. — Il est institué un congé d'éducation populaire au bénéfice de tous les jeunes travailleurs de 18 à 25 ans.

ART. 2. — Le congé annuel d'éducation populaire est de huit jours. Il ne peut être fractionné.

ART. 3. — Seuls peuvent bénéficier de ce congé les jeunes travailleurs qui prennent l'engagement de participer aux activités d'un stage (d'un camp ou d'une série de cours) prévues et organisées en liaison avec le ministère de l'Education nationale.

ART. 4. — Les stages (camp ou série de cours) ouverts aux bénéficiaires du congé d'éducation populaire sont organisés :

— soit par le ministère de l'Education nationale (Direction de la Jeunesse et des Sports);

— soit par les associations de culture populaire agréées par le ministère de l'Education nationale.

ART. 5. — Le ministre de l'Education nationale arrête tous les ans la liste des associations qui sont habilitées à recevoir les bénéficiaires des congés d'éducation populaire. Ces associations sont soumises au contrôle du ministère de l'Education nationale quant à l'élaboration des programmes d'activités et quant à la gestion des stages (camps, séries de cours, etc.).

ART. 6. — Les bénéficiaires des congés d'éducation populaire ont à leur charge les frais de participation aux stages (camps ou séries de cours) prévus à l'article 4. Une caisse nationale de compensation leur verse l'équivalent du salaire qu'ils auraient gagné s'ils avaient normalement travaillé. Elle rétablit entre les industries employant des jeunes de 18 à 25 ans le déséquilibre concurrentiel causé par ces congés.

Des textes réglementaires fixeront le montant et les modalités de la contribution patronale et de l'Etat au financement de cette caisse.

ART. 7. — La présente loi n'est applicable qu'à la France métropolitaine.



## FERNAND LÉGER

Fernand LEGER est mort : l'article de Paul THIBAUD que nous reproduisons a été écrit avant cette douloureuse nouvelle. Nous avions eu avec Fernand LEGER quelques rencontres. Toujours il nous accueillait avec cette franche camaraderie qui émanait de sa personne et rendait les entretiens fraternels. Intéressé par ce que nous faisons, il avait veillé lui-même à ce que nous puissions photographier dans les meilleures conditions un de ses tableaux « Les Constructeurs » pour illustrer « Regards sur les Métiers du Bâtiment ».

### FERNAND LEGER OU « LA FLEUR QUI MARCHE »

« Quand je vois un tableau de Léger, je suis content. »  
(Apollinaire.)

Fernand Léger a retenu du cubisme le goût de l'objet. Comme Braque, avec la même patience et la même obstination il s'est attaqué aux choses pour les illuminer jusqu'à ce qu'apparaisse leur contribution au bonheur de celui qui les regarde ou de celui qui les manie. Dans sa peinture comme dans la poésie d'Eluard, « l'objet caresse la main ».

Cet univers harmonieux n'est aucunement futile : le geste y est toujours direct et lourd comme ceux des ouvriers qui portent les poutrelles d'acier ; la lumière n'y caresse pas les objets pour les voiler d'une brume ou les dissoudre mais pour en souligner la densité et les arêtes. Ce n'est pas un univers de jouissance comme celui de Matisse, mais un univers de travail, de « constructeurs », le monde y est abordé avec plus de souci de son poids et de sa résistance que de ses jeux de lumière ; la ligne ne tremble jamais, elle ne comporte aucune frange d'imprécision qui marquerait le doute, l'hésitation ou simplement la délectation (qui suppose un recul). L'objet est attaqué avec avidité non pas pour jouer avec lui et l'escamoter en souriant mais pour le transfigurer et trouver la forme et la valeur qui l'exprimeront.

Le mouvement et l'harmonie du mouvement préoccupent Léger plus que tout. D'ailleurs, et c'est ce que l'on sent devant

ses tableaux, un seul geste contient tout le merveilleux de la vie : la matière qui s'anime, s'ordonne, se « compose ». Le mouvement le plus élémentaire nous découvre toute la liberté de l'homme en train d'éclore, le premier pas qu'il fait dans la maîtrise de soi. Comme l'enfant qui dessine de Picasso et comme sa sœur qui s'émerveille de le voir « se servir » d'un crayon, l'humanité de Léger est neuve, étonnée de sa puissance, de ce qu'elle sait prendre une attitude de danse, jambes croisées et bras arrondis au-dessus de la tête.

Les personnages de Léger sont fils de la terre et c'est pour quoi ils ont tant de noblesse : parce qu'ils sont faits de terre, ces hommes sont vraiment les rois de la création ; ils se servent de leur corps épais non comme des funambules mais comme de solides marcheurs et quand ils s'élèvent ce n'est que plus merveilleux. Les pyramides qu'ils esquissent avec un entêtement compliqué de leurs membres suggèrent plutôt le jeu, la tentative joyeuse que la réussite technique ; le plaisir qu'ils ont à se mouvoir leur suffit. D'ailleurs le contrepoint lumineux des rouges et des jaunes, des transversales et des cercles répand comme un rire sur les acrobates, et l'estrade aux raies vertes s'offre pour de nouvelles figures.

A cause sans doute de l'importance du rythme, cette peinture où la couleur évite souvent le dessin évoque la statuaire (Léger peut inscrire une de ses compositions dans une croix). Le mouvement est souligné par des bandes de lumière rouge vif, orange, citron ou vert acide, il ne s'agit pas d'un schéma qui se superposerait au tableau lui-même mais d'un chant qui à la fois domine et exprime la scène ; le lyrisme du peintre strictement contenu dans les formes éclate au contraire dans ces surimpressions.

Cette manière de peindre passe pour « brutale » aux yeux du critique « de goût » choqué que l'on puisse être aussi direct. En réalité, cet étalage de couleurs pures comporte aussi ses finesses : les traînées de couleur s'infléchissent, s'interrompent parfois ou bien sont allégées par des vides ou des îlots de couleur différente, elles peuvent aussi se prolonger par un reflet sur une forme voisine.

Lorsqu'elle couvre toute la toile, comme dans les paysages, la couleur est sourde et cendrée, d'une remarquable subtilité. Au premier abord ces collines absolument nues pourraient sembler arides mais la fraîcheur des verts et des jaunes de chrome clairs,



marbrés d'ombres légères, n'évoque pas la stérilité mais au contraire une complexité et une richesse vivantes. Les paysages de Léger ne font jamais penser à un ailleurs (comme ceux de Van Gogh pendant sa dernière période), ils s'offrent comme un cadre aux travaux et aux plaisirs des hommes, les ponts métalliques s'allient aux vallées, les arbres portent la veste des promeneurs couchés au bord de la rivière.

Les hommes de Léger s'abandonnent volontiers au soleil, l'œil fixe, apparemment vide, ils ont souvent l'air de poser; à la vérité c'est qu'ils sont gauches : comme ceux qui n'ont pas l'habitude d'être photographiés, ils ne savent pas quoi faire de leurs mains. Cette peinture ne s'attache ni aux expressions ni aux sentiments mais aux corps et il n'y a nul détour dans cette façon de montrer ces hommes car ils vivent entièrement dans leur chair comme les femmes de Botticelli. C'est aussi pourquoi leurs rapports avec la nature ne sont pas des rapports intellectuels d'admiration ou d'appréciation mais des rapports vitaux, des rapports de consommation : l'air et l'eau ne sont pas pour eux des objets extérieurs que l'on peut « considérer » mais des éléments, un milieu; et l'eau qui caresse les jambes des enfants qui se baignent en prend une couleur (un « goût » pourrait-on dire) beaucoup plus forte.

Ils vivent naturellement en groupe, se tenant sans cesse la main, liés par le rythme du travail ou du jeu ou de l'amour (la femme dans les bras de l'homme), ils ont pour amis les chevaux, les chiens et les perroquets qui participent à leurs ébats.

L'ironie n'est pas absente de cette peinture; le personnage au canotier toujours ficelé dans sa cravate et son col nous amuse par sa timidité, sa maladresse à sortir de son quant à soi, de son costume pour rejoindre les autres et respirer le soleil par tous les pores de sa peau.

Léger a paru comme peintre de la machine et du mécanicien et ses œuvres ont parfois semblé inhumaines; sa création récente est orientée vers l'homme, non seulement l'ouvrier mais aussi l'être vivant capable de jeu et de détente. Malgré cela, il n'a rien perdu de son goût pour la grandeur, il ne s'agit nullement d'un genre mineur, la danse en est aussi noble que la charpente. Un de ses plus beaux paysages semble réaliser une synthèse : plusieurs personnages sont rassemblés au bord d'une rivière, le personnage de gauche — un garçon torse nu et un peu voûté — regarde une fille qui porte un chardon jaune, au fond un pylône



FERNAND LÉGER ET NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL B. CACÉRÈS  
DANS L'ATELIER DU PEINTRE.



dresse sa carcasse métallique tout le long de la toile. On reconnaît ici, à la fois certains thèmes traditionnels (la construction métallique...) mais aussi un ton nouveau : le garçon n'est pas un être surhumain (donc monstrueux), un corps glorieux, il est tanné par le soleil et déformé par son travail, les personnages se regardent — étonnante nouveauté! — le chardon que la fille porte comme un trophée est transfiguré par la peinture comme un tournesol de Van Gogh, cette plante piquante et hostile devient fleur, mais une fleur plus solide, plus droite, plus ample que celles qui se laissent trop facilement cueillir. Tout comme le rameau plein d'épines que Dürer tord entre ses doigts durs sur son autoportrait, ce chardon est une réalité étrangère et agressive qui a été dominée et humanisée.

Léger veut toucher et glorifier les hommes, sa peinture est faite pour que l'on en use, pour qu'on la regarde parce qu'elle rend heureux ceux qui la regardent. Aussi n'a-t-elle que faire du respect que l'on dispense dans les musées; elle voudrait être familière comme la joie et comme l'espoir. « J'ai aussi l'idée d'une sculpture polychrome, dit Léger (1), où le vent du large pourrait jouer. On la placerait au bord de la mer, des enfants pourraient passer, courir à travers ou cracher dessus en douce... Pas un monument qu'on regarde mais un objet utile et spectaculaire dans la vie, et surtout pas de gardien autour. »

PAUL THIBAUD.

(1) André VERDET (« Défense de la Paix » Nov. 1954).

(Cet article a été publié dans le numéro 2 des « Cahiers des Sciences Po. »

Le livre de notre Secrétaire Général B. CACÉRÈS  
« La Rencontre des Hommes » va être réédité.

C'est dire l'intérêt qu'il a suscité tant parmi le grand public que chez les éducateurs.

Nous le tiendrons à la disposition de tous les adhérents qui voudront le commander.

## RÉGION : CORRÈZE

*Nous avons demandé sous forme de questionnaire à tous nos groupes régionaux de nous envoyer un compte rendu, bref historique de leurs activités.*

*Nous publions aujourd'hui celui de la Corrèze.*

*Ceux de nos adhérents qui veulent créer un groupe régional pourront tirer un enseignement de cette expérience. Il sera particulièrement intéressant de pouvoir le comparer à d'autres expériences régionales.*

*Nous tenons à remercier Roger EYMARD qui a créé et continue à animer le groupe « Peuple et Culture » de la Corrèze de ce compte rendu. Nous souhaitons à son groupe un développement continu et de nouveaux succès pour 1956.*

1° Population essentiellement rurale et dispersée.

Au recensement de 1954, notre département comptait, sur les 5.887 km<sup>2</sup> de ses trois arrondissements :

| 6 communes dénombrant de | 50 à 100 habitants       |
|--------------------------|--------------------------|
| 37 » »                   | 100 à 200 »              |
| 42 » »                   | 200 à 300 »              |
| 51 » »                   | 300 à 400 »              |
| 28 » »                   | 400 à 500 »              |
| 41 » »                   | 500 à 700 »              |
| 32 » »                   | 700 à 1.000 »            |
| 27 » »                   | 1.000 à 1.500 »          |
| 11 » »                   | 1.500 à 2.000 »          |
| 5 » »                    | 2.000 à 2.500 »          |
| 1 » »                    | 2.500 à 3.000 »          |
| 4 » »                    | 3.000 à 4.000 »          |
| 2 » »                    | 5.000 à 9.000 »          |
| 1 » »                    | 19.400 habitants (Tulle) |
| 1 » »                    | 36.000 habitants (Brive) |

289 communes groupant 242.798 habitants

2° Le loisir est saisonnier : loisir d'hiver et fin mai.

Le loisir est dominé par deux impératifs :

- se rassembler : remède à l'isolement et son corollaire
- se déplacer.



## CREATION DU GROUPE

Les conditions et les caractères de sa création ne présentent qu'un intérêt tout relatif car, pendant les deux années consécutives à sa création officielle, le groupe, pour des raisons analysées plus loin, devait connaître une vie très léthargique.

a) *Conditions de la création* : fin 1950.

1. L'enthousiasme de la Libération s'estompe : le climat social est pessimiste. Education populaire et Education nationale sont les parents pauvres du budget.

2. De 1944 à 1950 : les stages nationaux PEC ont touché une dizaine d'instituteurs corréziens (anciens stagiaires Tourisme, Reliure et Entraînement mental dont quatre ou cinq seulement militent dans différentes institutions d'éducation populaire).

b) *Création du groupe* : 28 novembre, école Turgot à Tulle.

Prévue dès le stage Tourisme d'Annecy en septembre, cette réunion groupe cinq participants (Paul Gasnet, Claude Seguy, Francis Bretagnolles, Odette et Roger Eymard) qui constituent le premier bureau (élargi à J. Tamen alors au service militaire) et qui est toujours en fonction.

L'association est déclarée à la Préfecture et insérée au *J.O.* six mois plus tard en avril 1951.

Cette création passe inaperçue dans les milieux d'éducation populaire. Les premiers pas du P.E.C. Corrèze sont hésitants :

- difficultés matérielles et inexpérience administrative;
- incertitude quant aux perspectives d'action qui procède de deux ordres de raisons :

1° pas de conscience claire de ce qui est et de ce qui peut se faire dans le domaine corrézien de l'éducation populaire : il n'y a pas eu d'enquête préalable;

2° une équivoque pèse (et pèse encore) sur la vie du groupe : comment devenir un mouvement fort, actif, sans devenir un mouvement « d'usagers » ; comment lancer un mouvement pédagogique efficace sans devenir mouvement de masse.

## ETAPES DU DEVELOPPEMENT

Au cours des années 1951 et 1952, l'essor du groupe fut entravé par un certain nombre de faits :

- manque de moyens financiers : cotisations en nombre dérisoire;
- manque d'animateurs, gênés par :
  - 1° leur dispersion,
  - 2° leurs tâches multiples : ils sont sollicités par leur travail d'éducateur (parfois débutant) ou leurs tâches annexes (syndicat, foyer ou amicale),
  - 3° leur mobilité difficile : pas de véhicule;
- manque d'information administrative (comment organiser un stage subventionné, comment introduire des demandes de subvention, etc.).

1951. — a) *Succession des activités* :

1° Manifestations culturelles : néant.

2° Cercles restreints : néant.

3° Lecture : Paul Gasnet s'occupe de la bibliothèque du foyer culturel de Brive, Claude Seguy a la responsabilité d'un cercle reliure à Ussel où R. Eymard organise une veillée lecture.

4° Stages régionaux : néant. Néanmoins, le nombre des stagiaires corréziens augmente d'une ou deux unités aux stages nationaux.

5° Divers : P.E.C. Corrèze essaie d'intensifier recrutement : circulaires, appels dans différents bulletins, réunit de la documentation, affirme sa présence en toute occasion.

b) *Public successivement touché* : éducateurs primaires surtout. Les adhérents sont toujours une dizaine et les animateurs une poignée.

c) *Développement du financement* : cotisations : versées au centre; subventions : contribution des animateurs.

1952. — a) *Succession des activités* :

1° Manifestations culturelles : néant.

2° Cercles restreints : néant.



3° Lecture : quelques tentatives de clubs en milieu scolaire et périscolaire consécutivement au stage de Pâques (voir plus bas).

4° Stages régionaux : stage régional de lecture-reliure veillée : organisé au lycée de Tulle en avril 1952, dirigé par G. Cacerès, Paul Coy, J. Nazet et les animateurs départementaux A. Marthon et R. Eymard, sous les auspices de la Fédération des œuvres laïques. Effectif : 42. Catégories sociales touchées : instituteurs, normaliennes, professeurs. Résultats financiers : prise en charge du stage par la F.O.L. Résultats culturels : regain d'activité de certains foyers, popularisation du club de lecture, démarrage de cercles reliure, quelques tentatives de montage.

5° Divers : travail des responsables P.E.C. dans leurs institutions de base.

b) *Public successivement touché* : éducateurs primaires, normaliens, professeurs.

c) *Développement du financement* : cotisations versées au centre ; subvention : autofinancement.

Si la première phase (1950) était une phase administrative assez ingrate, la phase qui recouvre les années 1951-1952 a surtout été un moment d'information auprès des éducateurs et de prises de contact, de recensement des virtualités : le groupe d'animateurs s'étoffe et le P.E.C. national enrichit son corps d'instructeurs avec M.-H. Chèze et A. Debernard, issus de la « pépinière » corrézienne.

1953. — Année décisive : la proximité et la mobilité des animateurs augmentent. P.E.C. produit un circuit d'envergure.

a) *Succession des activités* :

1° Manifestations culturelles : organisation de plusieurs soirées avec Yves Tarlet à Merlines en février (200 personnes cheminots). Tulle, Brive, Ussel, Egletons (universitaires), Argentat, Saint-Sornin-Lavolps (200 personnes ruraux), Uzerche, Meymac, en octobre. Au total près de 10.000 personnes : équilibre financier.

2° Cercles restreints : néant.

4° Lecture : quelques clubs en milieu scolaire et périscolaire.

5° Stages régionaux :

A) Stage d'information sur la culture populaire organisé par la F.O.L. et auquel P.E.C. est invité : Ecole normale de filles, Tulle, 25 au 30 mai, dirigé par J. Mayoux, I.P. et assisté, lors de la journée lecture de M.-H. Chèze, A. Marthon, R. Eymard ; lors de la demi-journée tourisme, de R. Eymard. Effectif : 20. Catégories sociales normaliennes et intérimaires. Résultats financiers : prise en charge F.O.L. Résultats culturels : contacts avec les futurs animateurs qui se révèlent en 1955.

B) Journée pédagogique d'information sur la lecture expressive par Y. Tarlet. Date : 8 octobre 1953. Lieu : lycée Edmond-Perrier. Effectif : 40. Catégories sociales : instituteurs, aïstes, normaliens. Résultats culturels : réhabilitation de la lecture. Qu'est P.E.C. ?

C) Journée d'information sur la reliure souple (Debernard). Date : 23 octobre. Lieu : Tulle, école Turgot. Effectif : 15. Catégories sociales : instituteurs. Résultats financiers : prise en charge par l'Office départemental des Coopératives. Résultats culturels : la reliure souple à l'école.

6° Divers : travail des animateurs dans leur groupe de base (ex. : J. Tamen organise une tournée avec la troupe théâtrale de son foyer rural).

b) *Public touché* : voir plus haut.

c) *Financement* : néant.

1954. — Succession des activités :

a) *Manifestations culturelles* :

1° « Olympia 52 ». Ce film a été présenté :

Lundi 22 février 1954, à Ladignac, en soirée.

Mardi 23 février, à Seilhac, en soirée ;

Mercredi 24 février, à Gros-Chastang, en soirée ;

Jeudi 25 février, à Egletons, en soirée ;

Vendredi 26 février, à Le Lonzac, en soirée ;

Samedi 27 février, à Chamboulive, en soirée ;

Dimanche 28 février, à Saint-Sornin-Lavolps, en soirée ;

Samedi 6 mars, à Saint-Rémy, en soirée ;

Dimanche 7 mars, à Eygurande-Merlines, matinée et soirée ;

Lundi 8 mars, à Sarroux, en soirée ;

Mardi 9 mars, à Bort, en matinée et soirée ;



Mercredi 10 mars, à Ussel, en matinée et soirée;  
 Jeudi 11 mars, à Meymac, en matinée et soirée;  
 Vendredi 12 mars, à Combressol, en soirée;  
 Samedi 13 mars, à Nespouls, en soirée;  
 Lundi 15 mars, à Tulle, en matinée;  
 Mardi 16 mars, à Tulle, en soirée;  
 Mercredi 17 mars, à Argentat, en matinée et soirée;  
 Jeudi 18 mars, à Uzerche, en matinée et soirée;  
 Vendredi 19 mars, à Sainte-Féréole, en soirée;  
 Samedi 20 mars, à Allasac, en soirée;  
 Dimanche 21 mars, à Chamberet, en soirée;  
 Jeudi 25 mars, à Tulle (lycée), en matinée;  
 Jeudi 6 mai, à Ayen, en soirée;  
 Samedi 8 mai, à Larche, en soirée;  
 Jeudi 21 mai, à Objat, en soirée;  
 Samedi 8 décembre, à Lagraultière, en soirée;  
 Samedi 15 décembre, à Sadroc, en soirée.

« Olympia 52 », précédé du reportage de Cacerès, ou suivi de discussion sur la Finlande et l'olympisme a pendant l'an popularisé P E C dans tout le département et au delà : la vocation d'assistance culturelle du mouvement se précisait.

Par ailleurs, le reportage et le film ont rassemblé un public proportionnellement plus nombreux et plus enthousiaste dans les localités où le rugby et le foot ne sévissent pas.

Effectifs : « Olympia » a touché plus de 20.000 personnes, surtout des ruraux.

Résultats culturels : les meilleurs depuis la création du groupe, facteurs d'un nouveau bond en avant.

Résultats culturels : reportage ou discussion ont révélé les Jeux et la Finlande. Achats massifs des deux livres de Cacerès (« XV<sup>e</sup> Olympiade » et « Rencontre des Hommes ») ainsi que des deux « Regards neufs sur le Sport ». Excellente préparation au séjour de Berne.

2° Circuit Yves Tarlet. Lieux et dates :

Tulle, le lundi 4 octobre en soirée : Chants du Monde.

Allasac, le mardi 5 octobre en soirée : Festival du Rire;

Bort, le mercredi 6 octobre en matinée : Pleins Feux sur les Ombres; en soirée : Festival du Rire;

Bort, le mercredi 6 octobre en matinée : Pleins Feux sur les Ombres; en soirée : Chants du Monde;

Neuvic, le vendredi 8 octobre en soirée : Chants du Monde;

Juillac, le samedi 9 octobre en soirée : Festival du Rire;

Gros-Chastang, le dimanche 10 octobre en soirée : Festival du Rire;

Ussel, le lundi 11 octobre en soirée : Chants du Monde;

Objat, le mardi 12 octobre en soirée : Festival du Rire;

Argentat, le mercredi 13 octobre en matinée : Pleins Feux sur les Ombres; en soirée : Chants du Monde.

Effectifs : 15.000 personnes. Dominante en ville de jeunes, en milieu rural tous les âges.

Résultats financiers : équilibre.

Résultats culturels : le montage de texte tente quelques groupements, d'autant plus qu'une journée d'étude a été organisée sur ce thème à la faveur de la présence de Tarlet et consécutivement aux résultats des Journées nationales de Pâques.

b) *Cercles restreints* : quelques réunions en pré-clubs.

c) *Lecture* : quelques clubs, A.J., foyers ruraux, écoles d'apprentissage ou ménage.

d) *Stages régionaux* :

— stage de lecture bibliothèque reliure P E C : premier stage autonome. Centre d'apprentissage des Marquisats, Tulle, 2 au 9 avril, dirigé par M.-H. Chéze, A. Debernard, J. Tamen et R. Eymard. Effectifs : 10. Catégories sociales : instituteurs, normaliennes, ruraux. Résultats financiers : équilibre. Résultats culturels : réorganisation de bibliothèques rurales, introduction du club de lecture à l'Ecole normale;

— séjour culturel aux championnats d'Europe à Berne, 20-30 août 1954, dirigé par Eymard. Effectif : 15. Origines sociales : toutes. Résultats financiers : coopération. Résultats culturels : compte rendu, montage, photo, etc.

e) *Divers* : intensification du recrutement (de 10 à 40).

— public touché : voir plus haut;

— développement financier : cotisations : 40; subventions : des Conseils généraux : demandée depuis 1953 elle est refusée, le Conseil général masque son refus en émettant le vœu « que P E C demande des subventions aux organismes qu'il assiste et qu'il s'intègre aux Maisons de Jeunes et de la Culture (confusion



de vocables? Méfiance?) - de la Direction de la Jeunesse et des Sports : le directeur, J.-S. Marthon, dont il convient d'apprécier la collaboration amicale aux buts P E C et l'appui fraternel propose le groupe pour 100.000 francs de subvention argent; matériel : un appareil cinéma, un électrophone, soit près de 500.000 francs - ministère de l'Agriculture : 10.000 francs.

1955. — a) *Succession des activités.* - Manifestations :

1° Présentation de films par Eymard, Tamen, M.-H. Chèze, Cl. Seguy, G. Bounoure. *Jour de fête* en janvier à Sadroc, Ayen, Eglelons, Gros-Chastang, Nespouls, Moulin-du-Soleil. *Gaspard de Besse* en février à Sadroc, Ayen, Lagraulière, Gros-Chastang, Estivaux. *Le Jour se lève* à Uzerche, Tulle. Festival du film de la Résistance : 6 juin à l'aube, montage textes, chants, journaux locaux, *Bataille du Rail* à Lagraulière, Brive, Ayen, Moulin-du-Soleil, Ussel, Sadroc, Estivaux, Uzerche, Saint-Cyprien. Public touché : de 50 à 400 par soirée. Catégorie sociale : surtout ruraux, disponibilité du public rural. Résultats financiers : équilibre. Résultats culturels : commémoration de la Libération, connaissance d'une corporation, d'une époque, etc.

2° *Olympia 52* à Brive (R. Eymard), à Salon-la-Tour, à Masseret en mai et juin.

3° Compte rendu de Berne avec le film de la Direction : R. Eymard à Tulle. 20 personnes, éducateurs, en mai.

4° Circuit Yves Tarlet (en octobre, 12 jours, avec un circuit déplacé géographiquement).  
— cercles restreints : néant.  
— lecture : veillées de lecture.

Marie-Hélène Chèze, Roger Terrasson, Roger Eymard ont présenté :

1° A Brive à l'Auberge de la Jeunesse, de décembre à avril : *Les Gouverneurs de la Rosée*, *L'Enfant*, *Allons z'enfants*, *Le Vieil Homme et la Mer*, *Jacquou le Croquant*. 40 participants en moyenne de tous les milieux.

2° A l'Ecole ménagère agricole du Moulin-du-Soleil, au cours de l'hiver : *Jacquou le Croquant*, *Sarn*.

3° A Estivaux, Gros-Chastang, Ayen, Marcillac-la-Croze : *Jacquou le Croquant*.

4° A Souilhac et Terrasson : *Les Gouverneurs de la Rosée*.  
— stages régionaux :

1° Stage cinéma : Tulle, Ecole normale, 19-25 février, dirigé par G. Bounoure et les animateurs départementaux. Effectif : 30. Catégories sociales : toutes (instituteurs, normaliens, ruraux, garagistes, etc.). Résultats financiers : déficit. Résultats culturels : à voir au cours de la prochaine saison.

2° Plusieurs week-end en avril, mai et juin dans des A.J. et Foyers ruraux (même en dehors du département). La formule du week-end s'inspire des considérations suivantes : impossibilité pour le rural ou l'ouvrier d'assister à un stage d'une semaine ou plus en dehors de ses congés (catégories sociales : peu d'intellectuels et tous les milieux) — souci d'envisager, par delà l'usage d'aujourd'hui l'animateur virtuel de demain : le champ de détection est plus vaste qu'en stage mais certes moins profond et l'efficacité moindre.

3° Séjour culturel d'Avignon. 20-30 juillet : Avignon et la Provence, dirigé par R. Eymard, J. Tamen, Cl. Seguy. Effectifs : 30. Catégories sociales : toutes. Résultats financiers : coopération. Résultats culturels : vivification des animateurs des troupes amateurs.

— divers : intensification du recrutement.

b) *Public touché* : voir plus haut.

c) *Développement du financement* : cotisations : 80.

## QUELQUES REMARQUES

*En ce qui concerne le groupe Corrèze :*

— son activité couvre le département, elle est encore épidermique : P E C reste encore le brain trust, parfois réduit à des incitations pédagogiques, réduit à un rôle d'assistance culturelle. Néanmoins, toutes les activités citées portent le label P E C d'où l'importance de P E C dans l'opinion, importance accrue par l'utilisation systématique de la presse quotidienne ou corporative, donc belle façade;

— ses animateurs enregistrent 90 à 95 % d'adhésions dans les stages régionaux ou séjours culturels. Accent très fort sur « les relations humaines » ;



de vocables? Méfiance?) - de la Direction de la Jeunesse et des Sports : le directeur, J.-S. Marthon, dont il convient d'apprécier la collaboration amicale aux buts P E C et l'appui fraternel propose le groupe pour 100.000 francs de subvention argent; matériel : un appareil cinéma, un électrophone, soit près de 500.000 francs - ministère de l'Agriculture : 10.000 francs.

1955. — a) *Succession des activités.* - Manifestations :

1° Présentation de films par Eymard, Tamen, M.-H. Chèze, Cl. Seguy, G. Bounoure. *Jour de fête* en janvier à Sadroc, Ayen, Eglelons, Gros-Chastang, Nespouls, Moulin-du-Soleil. *Gaspard de Besse* en février à Sadroc, Ayen, Lagraulière, Gros-Chastang, Estivaux. *Le Jour se lève* à Uzerche, Tulle. Festival du film de la Résistance : *6 juin à l'aube*, montage textes, chants, journaux locaux, *Bataille du Rail* à Lagraulière, Brive, Ayen, Moulin-du-Soleil, Ussel, Sadroc, Estivaux, Uzerche, Saint-Cyprien. Public touché : de 50 à 400 par soirée. Catégorie sociale : surtout ruraux, disponibilité du public rural. Résultats financiers : équilibre. Résultats culturels : commémoration de la Libération, connaissance d'une corporation, d'une époque, etc.

2° *Olympia 52* à Brive (R. Eymard), à Salon-la-Tour, à Maseret en mai et juin.

3° Compte rendu de Berne avec le film de la Direction : R. Eymard à Tulle. 20 personnes, éducateurs, en mai.

4° Circuit Yves Tarlet (en octobre, 12 jours, avec un circuit déplacé géographiquement).

— cercles restreints : néant.

— lecture : veillées de lecture.

Marie-Hélène Chèze, Roger Terrasson, Roger Eymard ont présenté :

1° A Brive à l'Auberge de la Jeunesse, de décembre à avril : *Les Gouverneurs de la Rosée*, *L'Enfant*, *Allons z'enfants*, *Le Vieil Homme et la Mer*, *Jacquou le Croquant*. 40 participants en moyenne de tous les milieux.

2° A l'Ecole ménagère agricole du Moulin-du-Soleil, au cours de l'hiver : *Jacquou le Croquant*, *Sarn*.

3° A Estivaux, Gros-Chastang, Ayen, Marcillac-la-Croze : *Jacquou le Croquant*.

4° A Souilhac et Terrasson : *Les Gouverneurs de la Rosée*. — stages régionaux :

1° Stage cinéma : Tulle, Ecole normale, 19-25 février, dirigé par G. Bounoure et les animateurs départementaux. Effectif : 30. Catégories sociales : toutes (instituteurs, normaliens, ruraux, garagistes, etc.). Résultats financiers : déficit. Résultats culturels : à voir au cours de la prochaine saison.

2° Plusieurs week-end en avril, mai et juin dans des A.J. et Foyers ruraux (même en dehors du département). La formule du week-end s'inspire des considérations suivantes : impossibilité pour le rural ou l'ouvrier d'assister à un stage d'une semaine ou plus en dehors de ses congés (catégories sociales : peu d'intellectuels et tous les milieux) — souci d'envisager, par delà l'usage d'aujourd'hui l'animateur virtuel de demain : le champ de détection est plus vaste qu'en stage mais certes moins profond et l'efficacité moindre.

3° Séjour culturel d'Avignon. 20-30 juillet : Avignon et la Provence, dirigé par R. Eymard, J. Tamen, Cl. Seguy. Effectifs : 30. Catégories sociales : toutes. Résultats financiers : coopération. Résultats culturels : vivification des animateurs des troupes amateurs.

— divers : intensification du recrutement.

b) *Public touché* : voir plus haut.

c) *Développement du financement* : cotisations : 80.

## QUELQUES REMARQUES

*En ce qui concerne le groupe Corrèze :*

— son activité couvre le département, elle est encore épidermique : P E C reste encore le brain trust, parfois réduit à des incitations pédagogiques, réduit à un rôle d'assistance culturelle. Néanmoins, toutes les activités citées portent le label P E C d'où l'importance de P E C dans l'opinion, importance accrue par l'utilisation systématique de la presse quotidienne ou corporative, donc belle façade;

— ses animateurs enregistrent 90 à 95 % d'adhésions dans les stages régionaux ou séjours culturels. Accent très fort sur « les relations humaines » ;



— quantité des stagiaires, diversité et qualité augmentent.

Par contre faiblesses :

— côté animateurs : ne se renouvellent pas et s'usent vite - manque de temps pour culture personnelle - éclectisme forcé pour satisfaire à la demande - obligation de se créer des matériaux de travail en trop grand nombre (montages, veillées lecture ou courts métrages), perte de temps;

— côté manifestation : le retour cyclique de Tarlet, Cacérès ou Eymard est vite révélateur des manques du mouvement;

— travail en bocal encore indifférent aux syndicats.

*En ce qui concerne la circulation des hommes et idées du groupe vers le centre et vice-versa :*

— manifestations : les montages, schémas de veillée, etc., ne circulent pas assez. Il y a peut-être danger de fausse interprétation mais on est au siècle de la spécialisation;

— stages : la gamme des stages régionaux est limitée (surtout faute de personnes venant de Paris : il faudrait l'élargir : photo, tourisme, etc.);

— documentation : le bulletin ne reflète pas assez la vie des régions (ce travail en est la preuve);

— la rubrique « courts métrages films-disques » manque aux fiches de lecture;

— le Centre pourrait envisager l'achat de quelques courts métrages de qualité que coopérativement les régions pourraient amortir : idée de la valise culturelle;

— le succès du reportage précédant « Olympia » prouve que dans ce domaine P.E.C., avec ses animateurs nationaux et régionaux, pourrait produire d'autres reportages couplés avec un film (P.E.C. ou commercial) et centrés sur un pays, sur un problème, etc.;

— il faudrait à P.E.C. (ce n'est pas un conditionnel impossible) : un centre pour ses stages, week-end - un véhicule, aussi bien au P.E.C. national qu'au P.E.C. Corrèze.

## AU TRAVAIL POUR L'ANNÉE OLYMPIQUE

*Les Jeux Olympiques sont plus ou moins que les championnats du monde. Ils constituent une manifestation pédagogique qui doit centraliser comme jadis autour du culte de la jeunesse la pensée collective des peuples et dont le succès se mesure à l'action qu'elle exerce sur cette pensée.*

*Ils doivent être imprégnés d'histoire, d'art et de philosophie...*

PIERRE DE COUBERTIN.

En 1956 auront lieu à Melbourne les XVI<sup>e</sup> Jeux Olympiques.

Dans le passé, la contribution des animateurs et des groupes de « Peuple et Culture » au rayonnement de l'esprit olympique a été particulièrement originale. Déjà en 1948, au lendemain des Jeux Olympiques de Londres, Joffre Dumazedier lançait sous l'idée de travail et culture la formule des reportages, conférences olympiques avec films, et montages dramatiques. Le succès de cette formule devant les auditoires de 300 à 1.500 personnes de Saint-Etienne à Tourcoing, de Pau à Metz, d'Aix à Rouen, de Clermont à Paris fut complet. Bientôt « Peuple et Culture » faisait appel non seulement à Dumazedier, mais à Cacérès, à Lalou, à Ladoumègue pour répondre aux centaines de demandes qui lui parvenaient des villes et des campagnes.

C'est grâce à l'action difficile mais tenace de notre Président que le Directeur général de la Jeunesse et des Sports consentit à faire pour la première fois un effort financier en faveur d'un film de long métrage sur les Jeux Olympiques. Grâce à Chris Marker et une équipe de cameramen amateurs de « Peuple et Culture » comme Sabatier et Cartier, *Olympia 52* a été réalisé. Plus de dix copies ont circulé à travers la France.

Nous avons mis sur pied un gala olympique avec Vilar, Gérard Philippe, Soriano, Deschamps, Wilson et de grands champions. Le Théâtre National Populaire était plein. Jamais l'olympisme n'avait été célébré de cette manière à Paris. Le 27 mai 1954, *Olympia 52* passait un dimanche à la Télévision française.

Nous avons organisé avec « Tourisme et Travail » un voyage aux Jeux d'Helsinki, et deux ans après « Peuple et Culture » organisait avec Welzer un voyage au championnat européen d'athlétisme de Berne.



Après l'édition de *Regards neufs sur le sport* et *Regards neufs sur les Jeux Olympiques*, J. Dumazedier prépare en collaboration avec sa femme un *Regards neufs sur le sport olympique* à paraître au printemps 1956.

Ce sera notre quatrième volume sur ce sujet avec les récits de la XV<sup>e</sup> Olympiade par B. Cacérés.

Que faire cette année? « Peuple et Culture » a encore quatre copies disponibles d'*Olympia 52*. Les P.E.C. de la Drôme, des Basses-Pyrénées, de la Corrèze, de la Moselle, en ont chacun une. Il faut organiser dès janvier une diffusion systématique dans ce film en s'adressant aux circuits non commerciaux des différents départements. Si vous avez fait circuler *Olympia 52* dans votre département, pensez à écrire aux départements voisins.

Il faut organiser des veillées, avec montages de textes et cercles dans toutes les écoles normales où nous avons accès. Un effort de diffusion, quelques exemplaires restant de la XV<sup>e</sup> Olympiade et de *Regards neufs sur les Jeux Olympiques*, s'impose avant la parution de *Regards neufs sur le sport olympique* qui reprend et complète le contenu des deux précédents.

Si vous pouvez organiser un gala olympique, demandez, outre le film *Olympia 52*, un orateur au P.E.C. national. Vous pouvez avoir, entre autres, le concours du populaire Jules Ladoumègue, qui peut faire par surcroît une exhibition de course sur le stade ou dans la rue, à l'occasion d'un relais par exemple.

Enfin P.E.C. a préparé, avec la Fédération Française des Ciné-Clubs, une soirée « Sport et Cinéma » avec des extraits des *Dieux du stade*, le film de Lods sur Ladoumègue et une version d'*Olympia 52* réduite par Chris Marker à 55 minutes, avec introduction de Jules Ladoumègue. Les films sont en 35 mm et en 16 mm.

Osez les premiers. Assurez-vous des concours par les sociétés sportives et culturelles et le succès vous sera assuré.

Nous tenons à votre disposition de très belles affiches de présentation d'*Olympia 52*. Vous pouvez les utiliser pour « des montages ». L'année olympique intéresse la jeunesse française qui se passionne pour le sport. Soyez les premiers avec eux. Nous attendons vos demandes. « Peuple et Culture » se doit de participer inlassablement à la culture olympique.

|                                                                                |         |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Regards Neufs sur les Jeux Olympiques. . . . .                                 | 390 frs |
| Récit de la XV <sup>e</sup> Olympiade . . . . .                                | 390 frs |
| Reportage sur les championnats d'Europe d'Athlétisme<br>(Berne 1954) . . . . . | 60 frs  |
| Montages de textes sur les Jeux Olympiques . . . . .                           | 60 frs  |
| Affiches demi-colombier 40x60, tirage offset, deux couleurs .                  | 50 frs  |

## A tous nos adhérents

Pour beaucoup d'entre vous le renouvellement de votre adhésion se situe en Octobre.

N'attendez pas un rappel de notre service administratif pour vous en acquitter.

**COTISATION : 600 fr. (+ 15 fr. l'envoi du timbre)**  
à verser à notre C.C.P. Paris 5820-35.



Le prochain Comité Directeur de « *Peuple et Culture* » se réunira à Paris, 14, rue Monsieur-le-Prince :

le MARDI 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1955  
à 9 heures 30

### ORDRE DU JOUR :

- 1 - Lieu et thèmes du Congrès 1956 ;
- 2 - Campagne olympique ;
- 3 - Action dans les milieux de l'Enseignement technique et dans les Centres d'Apprentissage ;
- 4 - Informations sur le programme d'éditions 1956 ;
- 5 - Dates et lieux des stages 1956 ;  
- Stage d'Entraînement mental 2<sup>e</sup> degré à prévoir pour les instructeurs ;
- 6 - Informations sur le Comité Laique ;
- 7 - Questions diverses.

## EDUCATION POPULAIRE ET CONNAISSANCE DE LA VIE QUOTIDIENNE VIENT DE PARAÎTRE :

### L'ENCYCLOPÉDIE FRANÇAISE

TOME XIV :

### LA CIVILISATION QUOTIDIENNE

Rédigé sous la direction de Paul BRETON  
Commissaire Général du Salon des Arts Ménagers

Comment dans la vie familiale et dans la vie collective nos contemporains s'efforcent-ils d'améliorer leur bien-être, de se mieux loger, de se mieux nourrir, de se mieux vêtir, de mieux organiser leurs loisirs ? C'est à ces questions qu'est consacré ce nouveau volume.

Entièrement achevé en 1940, il a dû, de la première à la dernière ligne, être intégralement repensé et récrit.

L'ouvrage que l'Encyclopédie Française présente au public tient compte à la fois des progrès accélérés des techniques appliquées à la vie quotidienne et du souci de ne pas se laisser dominer, écraser par elles.

En quelle manière l'homme d'aujourd'hui peut-il, d'une part, bénéficier de l'économie de temps, de labeur, que lui apportent les nouvelles commodités mécaniques et sauvegarder en lui, d'autre part, les chances sans cesse menacées de la réflexion, de l'effort et de la vie intérieure ?

Le tome XIV de l'Encyclopédie Française, dirigé par M. Paul BRETON, qu'ont assisté les collaborateurs spécialisés les plus qualifiés, se propose de répondre à ce problème, de l'éclairer, tout au moins par une discussion attentive, documentée et loyale.

*Nos adhérents liront avec plaisir l'important chapitre de notre président J. DUMAZEDIER dont quelques extraits ont paru dans le précédent bulletin.*



## PEUPLE ET CULTURE

14, rue Monsieur-le-Prince

PARIS (6<sup>e</sup>)

### BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Je désire adhérer à **PEUPLE ET CULTURE** et adresse à votre C. C. P. Paris 5820-35 le montant de ma cotisation pour l'année ....., soit la somme de **600** francs (plus 15 francs pour l'envoi de la carte).

L'abonnement au bulletin mensuel d'information et aux fiches techniques (lecture, musique, cinéma) est compris dans le montant de l'adhésion.

L'adhésion donne droit à une remise de 10% sur les inscriptions aux stages.

Je désire recevoir le calendrier des Stages Nationaux Peuple et Culture.

Date

Signature

## FICHES DE LECTURE

|                                                                      |                   |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------|
| ..... <i>Le Père Goriot</i> (Honoré de Balzac).....                  | 60 fr.            |
| ..... <i>Colas Breugnon</i> (Romain Rolland) .....                   | 60 fr.            |
| ..... <i>Des Souris et des Hommes</i> (John Steinbeck). (En réimpr.) |                   |
| ..... <i>La Route de la Liberté</i> (Howard Fast).....               | 60 fr.            |
| ..... <i>L'Enfant</i> (Jules Vallès).....                            | 60 fr.            |
| ..... <i>L'Insurgé</i> (Jules Vallès).....                           | 60 fr.            |
| ..... <i>La Guerre des Boutons</i> (Louis Pergaud) .....             | 60 fr.            |
| ..... <i>Les Gouverneurs de la Rosée</i> (Jacques Roumain).          | 60 fr.            |
| ..... <i>La Grande Maison</i> (Mohammed Dib) .....                   | 60 fr.            |
| ..... <i>Le Vieil Homme et la Mer</i> (Hemingway) .....              | 60 fr.            |
| ..... <i>Vol de Nuit</i> (Saint-Exupéry) .....                       | (En réimpression) |
| ..... <i>Poil de Carotte</i> (Jules Renard) .....                    | 60 fr.            |
| ..... <i>La Guerre du Feu</i> (Rosny) pour adolescent .....          | 60 fr.            |
| ..... <i>Terre des Hommes</i> (Saint-Exupéry). .....                 | 60 fr.            |
| ..... <i>Le Grand Meaulnes</i> (Alain Fournier).....                 | 60 fr.            |
| ..... <i>La Vallée Heureuse</i> (Jules Roy) .....                    | 60 fr.            |
| ..... <i>Le Chemin de Fer</i> (Saxton).....                          | 60 fr.            |
| ..... <i>Remorques</i> (R. Verce).....                               | 60 fr.            |

## FICHE DE LECTURE ET CINÉMA

|                                                  |         |
|--------------------------------------------------|---------|
| ..... <i>Le Rouge et le Noir</i> (Stendhal)..... | 100 fr. |
| <b>FICHE MUSICALE</b>                            |         |
| ..... <i>Pétrouchka</i> (Igor Stravinsky).....   | 60 fr.  |



## FICHES DE CINÉMA <sup>(1)</sup>

RONÉOTYPÉES

(Encore disponibles)

|                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| ..... Monsieur Vincent .....     | 50 Fr.  |
| ..... Farrebique .....           | 50 Fr.  |
| ..... Hôtel du Nord .....        | 50 Fr.  |
| ..... Copie conforme.....        | 50 Fr.  |
| ..... D'Homme à Homme .....      | 50 Fr.  |
| ..... La Belle et la Bête.....   | 50 Fr.  |
| ..... Monsieur Verdoux .....     | 100 Fr. |
| ..... A nous la Liberté .....    | 50 Fr.  |
| ..... Antoine et Antoinette..... | 50 Fr.  |
| ..... Altitude 3.200 .....       | 50 Fr.  |
| ..... Les Jeux sont faits....    | 50 Fr.  |
| ..... Le Père tranquille.....    | 50 Fr.  |
| ..... Patrie.....                | 50 Fr.  |
| ..... Les Portes de la Nuit..... | 50 Fr.  |

(1) Devant les titres de chaque ouvrage inscrire le nombre d'exemplaires demandés.

## CORRESPONDANTS DÉPARTEMENTAUX

### ARDÈCHE

M. PERRIER, Inspection Jeunesse et Sports, PRIVAS

### CALVADOS

M. JULIENNE, Instituteur à CHEUX

### HAUTE-GARONNE

M. DELBREILH, 116, Avenue Camille Pujol, TOULOUSE

### ISÈRE

M. FERLET, Directeur d'École, BRIGNOUD

### MARNE

M. ZIANO, 18, Rue Eustache de Conflans, CHALONS-S/-MARNE

### MAROC

M. SABATIER, 189, Bd Joffre, CASABLANCA

### MAYENNE

M. CARTIER, Inspecteur Jeunesse et Sports, Cité administrative,  
LAVAL

### MORBIHAN

M. MORET, Educateur - LE PALAIS

### NORD

M. PLATEL, PHALAMPIN

M. MOREL, 112, Rue Nationale, TOURCOING

### SARTHE

M. JEAN, Professeur, 39, Rue de la Rivière, LE MANS

### VAR

M. ALLO, Instituteur, Ecole Maternelle, SAINT-TROPEZ



## RÉGIONS

---

### *Adresses des Délégations Régionales*

**BASSES - PYRÉNÉES** : M<sup>me</sup> Cazanave, institutrice,  
GÉLOS (B.-P.)

**CORREZE** : M. Eymard, instituteur,  
Pièce St-AVID TULLE (Corrèze)

**DROME** : M. Fosse, Professeur  
87, Rue des Alpes, VALENCE

**HAUTE-SAVOIE** : M. Helfgott  
6 bis, Rue de la Paix, ANNECY (Haute-Savoie)

**LOIRE** : M. Gandy  
Collège Moderne - Rue des Frères Chappe  
St-ÉTIENNE

**MEURTHE-ET-MOSELLE** : M. Humbert  
Service Départemental Jeunesse et Sports  
11, Rue Saint-Léon - NANCY

**MOSELLE** : M. Deny  
13, Quai Richepance, METZ (Moselle)

**REGION PARISIENNE** : M. Rivenc  
14, Rue Monsieur-le-Prince, PARIS VI<sup>e</sup>

**SEINE-MARITIME** : M. Ader  
Immeuble A, Boulevard d'Orléans, ROUEN  
(Seine-Maritime)

**ALGÉRIE** : M<sup>me</sup> Michon  
9, Place Lavigerie, Palais d'Hiver, ALGER

**SUISSE** : « Connaitre »  
5, Boulevard des Philosophes, GENEVE